DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

2026 /

MAIRIE
DE
MOUSSAC
16 Rue Centrale
30190

Téléphone : 04.66.81.61.02
Email : accueil@moussac.fr

ARRETE de Madame la Maire

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du 26 octobre 2026

N°137-2026

Affichage
26 OCT. 2026

Objet : Police de circulation – petit carottage avant travaux pour analyse amiante / HAP – route de Font de Barre

La Maire de Moussac – Gard –
Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi du 07 janvier 1983,
Vu la demande de travaux de la société **DOMOBAT représenté par représenté par Madame Catherine FERIAUD – Tech Izarbel 2 allée Théodore Monod – 64210 BIDART (Pyrénées Atlantiques)** ;

ARRETE

Article 1 :
La société **DOMOBAT** est autorisée à utiliser le domaine public pour une durée de 15 jours du **LUNDI 02 NOVEMBRE au VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026.**

Article 2
La signalisation sera mise en place, entretenue et déposée par l'entreprise ou la personne responsable de la demande : La société **DOMOBAT.**

Article 3
Les restrictions suivantes seront instituées au droit de la **route de Font de Barre :**
- Aucune pas de gêne de stationnement ou de circulation

Mise en ligne le : 26/10/2026 17:01 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Valérie JALABERT
https://www.moussac.fr/documents_administratifs/84366

2026/

Article 4
Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet de recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Article 5 : ampliation de cet arrêté à
Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Saint-Chaptes, le responsable de la société DOMOBAT et le secrétaire général sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme à Moussac le, 26 octobre 2026

La Maire

MAIRIE DE MOUSSAC

Valérie JALABERT

Mise en ligne le : 26/10/2026 17:01 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Valérie JALABERT
https://www.moussac.fr/documents_administratifs/84366